

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE  
OUEST AFRICAINE**

-----  
La Commission  
-----



**RENCONTRE ANNUELLE D'INFORMATION ENTRE LA COMMISSION DE  
L'UEMOA ET LES FIRMES PHARMACEUTIQUES VETERINAIRES**

**OUAGADOUGOU, DU 11 AU 13 JUIN 2014**

**RAPPORT FINAL**

## **INTRODUCTION**

Dans le cadre de l'harmonisation des législations pharmaceutiques vétérinaires, la Commission de l'UEMOA a mis en place un dispositif régional d'Autorisation de Mise sur le Marché des Médicaments vétérinaires (AMM), conformément aux dispositions du Règlement n°02/2006/CM/UMOA du 23 mars 2006 établissant des procédures communautaires pour l'autorisation de mise sur le marché et la surveillance des médicaments vétérinaires et instituant un Comité Régional du Médicament Vétérinaire (CRMV).

A cet effet, la Commission a organisé du 11 au 13 juin 2014 à Ouagadougou, la deuxième rencontre d'information avec les firmes pharmaceutiques vétérinaires.

L'objectif de cette rencontre était d'informer les acteurs sur l'état d'avancement du processus d'harmonisation des législations pharmaceutiques vétérinaires au sein de l'UEMOA, d'échanger sur les difficultés rencontrées et de faire des propositions de solutions.

Ont pris part à cette importante rencontre, les Directeurs des Services Vétérinaires (DSV), les points focaux de l'UEMOA chargés des médicaments vétérinaires, les Présidents des Ordres des Docteurs Vétérinaires, les représentants du réseau UEMOA des laboratoires de référence chargés du contrôle de qualité des médicaments vétérinaires, les représentants des vétérinaires privés grossistes des Etats membres, les représentants des industries et sociétés pharmaceutiques vétérinaires demandeurs d'AMM et les experts membres du CRMV.

La liste des participants est jointe en annexe.

## **2. CEREMONIE D'OUVERTURE :**

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Monsieur Essowè BARCOLA, Commissaire chargé du Département des Services Administratifs et Financiers représentant Monsieur Ibrahim DIEME, Commissaire chargé du Département de la Sécurité Alimentaire, de l'Agriculture, des Mines et de l'Environnement (DSAME) empêché.

Dans son allocution, Monsieur Essowè BARCOLA a tout d'abord exprimé toute sa reconnaissance aux autorités Burkinabè pour leur soutien aux activités de la Commission et souhaité la bienvenue aux participants au nom du Président de la Commission et du Commissaire du DSAME.

Il a souligné que leur présence témoigne de l'intérêt qu'ils accordent au secteur de l'élevage, composante essentielle de la politique Agricole de l'Union adoptée le 19 Décembre 2001.

Monsieur Essowè BARCOLA a par la suite indiqué que c'est dans ce cadre que la Commission a engagé plusieurs réformes parmi lesquels celles sur l'harmonisation des législations pharmaceutiques vétérinaires, devenue opérationnelle depuis 2011, avec la mise en place du CRMV, de la Liste des Experts du Médicament Vétérinaire (LEMV), du réseau de laboratoires de référence chargés du contrôle de qualité des médicaments vétérinaires et du Comité Vétérinaire.

Il a par la suite souligné que la mise en place du système communautaire d'inspection est en cours et que celui-ci doit garantir la qualité des médicaments vétérinaires en circulation dans l'Union.

Il a invité tous les acteurs à s'impliquer davantage dans le processus et à faire preuve de disponibilité, de compréhension et d'engagement.

C'est pourquoi le Commissaire a souligné que le moment est venu de faire le point sur l'état de mise en œuvre des réformes avec tous les acteurs impliqués.

Il a enfin exprimé toute la reconnaissance de la Commission de l'UEMOA à l'Agence Nationale du Médicament Vétérinaire (ANMV) de France pour son appui, au Centre Panafricain du Contrôle des Vaccins Vétérinaires (PANVAC) pour son assistance et les représentants des Etats pour la mise en œuvre du processus.

Pour terminer son propos, Monsieur Essowè BARCOLA a souhaité plein succès aux travaux avant de déclarer ouverte la rencontre annuelle d'information entre la Commission de l'UEMOA et les firmes pharmaceutiques vétérinaires.

### **3. DEROULEMENT DES TRAVAUX**

Après la cérémonie d'ouverture et la présentation des participants, un bureau de séance a été mis en place. Il est composé comme suit :

**Présidente** : Madame Maria Luisa FERREIRA, Directeur des Ressources Animales et Halieutiques, Commission de l'UEMOA.

**Premier Rapporteur** : Docteur Ibrahim Loucoumane MALAM MAMANE, Président de l'ordre des vétérinaires du Niger.

**Deuxième Rapporteur** : Docteur Malick TINE, Chef division législation réglementation et point focal médicament Vétérinaire du Sénégal.

Les projets d'ordre du jour et de programme de travail de la réunion ont été et adoptés sans amendements.

Les travaux se sont déroulés en séances plénières sous forme d'exposés suivis de débats.

Ainsi, après la présentation introductive de la réunion, les exposés ont porté sur les points suivants:

#### **3.1. Etat de mise en œuvre des recommandations de la première rencontre de 2012**

La première rencontre annuelle d'information entre la Commission de l'UEMOA et les firmes pharmaceutiques vétérinaires a eu lieu du 14 au 16 juin 2012 à Ouagadougou.

A cette occasion onze (11) recommandations avaient été formulées parmi lesquelles six (6) ont été réalisées et cinq (5) en cours de réalisation (annexe n°2).

Les débats qui ont suivi la présentation ont suscité les préoccupations suivantes :

- la lenteur dans la procédure d'octroi de l'AMM (26 AMM délivrées depuis 2011) et dans la notification de la recevabilité administrative des dossiers ;
- l'objet de la campagne test d'assainissement et le retard observé au niveau de certains Etats dans le dépôt des rapports finaux ;

- la conduite à tenir en matière de médicaments orphelins en attendant l'adoption du projet de Décision Communautaire ;
- la non diffusion sur le site de l'UEMOA des AMM délivrées ;
- la proposition d'allègement de la procédure d'évaluation des dossiers des médicaments anciens ;
- le non-respect du délai de 240 jours après la recevabilité administrative par la Commission ;
- la non fixation d'un délai de mise en place du système d'inspection communautaire ;
- la conduite à tenir pour les AMM nationales qui sont arrivées à expiration ;
- la conduite à tenir face aux demandeurs qui répondent aux questions du CRMV avec beaucoup de retard ;
- la proposition de faire l'état des lieux des firmes en lieu et place de celui des produits dans le cadre de l'assainissement ;
- la présentation de la procédure de traitement des dossiers de demande d'AMM.

Il ressort des réponses fournies par la commission de l'UEMOA les informations ci- après :

- le report du délai de dépôt des dossiers de demande d'AMM des produits vétérinaires en circulation dans les états membres;
- la plupart des dossiers de demande ont été déposés en décembre 2012 ;
- les passages multiples des mêmes dossiers lors de l'évaluation technique par le CRMV (certains dossiers sont passés jusqu'à 6 fois) ;
- la réflexion au sein de l'UEMOA pour la mise en place d'une agence du médicament vétérinaire est en cours ;
- le recrutement du personnel pour renforcer les effectifs de la DRAH est engagé ;
- la mise en place de quatre groupes d'évaluation lors de la dernière session du CRMV, tenue du 28 Avril au 03 Mai 2014;
- la campagne d'assainissement a pour objet de faire l'état des lieux des médicaments vétérinaires en circulation dans les Etats membres, des laboratoires producteurs des pays d'origine et même du statut de leur AMM ;
- la formation des vétérinaires inspecteurs est effectivement programmée pour Décembre 2014 ;
- la relecture du règlement n ° 3 en vue de la prise en compte des redevances à appliquer aux médicaments orphelins ;
- le délai de 240 jours à partir de la recevabilité administrative du dossier, est applicable uniquement aux nouveaux produits qui ne disposent pas d'AMM nationales ;
- la Commission attend les derniers rapports nationaux des campagnes d'assainissement, en vue d'établir une programmation spécifique à chaque état ;
- les AMM nationales n'ont plus cours depuis le 31 décembre 2012 selon le règlement n°2, cependant les médicaments ayant les autorisations nationales dont les dossiers ont été déposés auprès de la commission continuent de circuler jusqu'à la décision de la Commission ;
- les dossiers sont examinés dans l'ordre de leurs dépôts.

### **3.2. Etat de mise en œuvre des réformes sur les législations pharmaceutiques vétérinaires au sein de l'UEMOA par la Commission de l'UEMOA**

Les membres du secrétariat permanent ont présentés l'état de mise en œuvre des trois dispositifs du processus d'harmonisation des législations pharmaceutiques vétérinaires au sein de l'UEMOA.

Il s'agit du :

- Dispositif centralisé d'AMM ;
- Dispositif de contrôle qualité ;
- Dispositif de surveillance.

Des discussions sur cette présentation, il est ressorti que :

- le réseau des laboratoires est fonctionnel, la commission n'attend que le fonctionnement du système d'inspection pour analyser les échantillons des médicaments ;
- la plupart des laboratoires du réseau se sont inscrits dans la démarche qualité de l'UEMOA en vue de leur accréditation ;
- la proposition d'une liste de molécules de médicaments chimiques à contrôler par chaque laboratoire pour le besoin de planification ;
- les réactifs seront pris en charge par les Etats membres dans le cadre du réseau de laboratoire ;
- la liste des AMM délivrées sera mise en ligne sur le site web de l'UEMOA ;
- la Commission rappelle que les décisions d'AMM sont publiées dans le bulletin officiel de l'UEMOA ;
- la Commission préconise d'organiser des ateliers nationaux de sensibilisation des acteurs sur la réforme relative aux législations pharmaceutiques vétérinaires.

### **3.3. Présentation de la Décision N°009/2009/COM/UEMOA fixant les modalités de dépôt d'une demande d'autorisation de mise sur le marché communautaire**

Dans leurs exposés le SP/CRMV et le CRMV ont insisté sur le rappel des notions, procédures, normes, étapes et exigences à suivre pour disposer d'une AMM communautaire.

Ces précisions sont particulièrement importantes au vu des insuffisances et difficultés rencontrées dans l'évaluation administrative et technique des dossiers de demande d'AMM.

Le Président du CRMV dans son intervention a fait la synthèse de ces insuffisances et difficultés.

A cet effet, il a demandé aux firmes de respecter scrupuleusement la trame de l'UEMOA.

### **3.4. Informations sur les additifs alimentaires et compléments**

Suite à la présentation par la commission sur cette thématique, et après concertation entre la commission et les Etats membres il a été retenu que les vitamines, les minéraux, les oligo-éléments et autres additifs alimentaires sont considérés comme médicaments vétérinaires.

Les redevances d'avant le 31 Décembre 2012 seront appliquées à ces produits.

### **3.5. Etat de transposition de la Directive N°07/2006/CM/UEMOA relative à la pharmacie vétérinaire.**

L'exposé de la Commission de l'UEMOA a fait ressortir que seuls le Togo et le Niger ont effectivement transposé la Directive.

Le Benin a transposé mais le texte n'est pas encore transmis à la Commission.

Dans les autres Etats membres soit les textes sont élaborés et actuellement dans le circuit d'approbation (Sénégal, Burkina Faso, Côte d'Ivoire et Mali), soit en cours d'élaboration (Guinée-Bissau).

Parmi les Etats, la Guinée-Bissau et la Côte d'Ivoire n'ont pas transmis à la commission leurs textes pour la vérification de leur conformité avec les lignes directrices communautaires prévues pour la transposition.

#### **4. RECOMMANDATIONS**

A l'issue de travaux la réunion a formulé les recommandations suivantes :

##### **➤ à la Commission de l'UEMOA**

- institutionnaliser les rencontres d'information et de sensibilisation des acteurs tous les deux ans sur l'état d'avancement de la réforme pharmaceutique vétérinaire ;
- utiliser la trame allégée afin d'accélérer l'évaluation des dossiers des médicaments vétérinaires anciens ;
- poursuivre la réflexion sur les procédures d'enregistrement des vitamines et des additifs alimentaires ;
- accélérer la mise en place du comité ad hoc pour diligenter l'évaluation des dossiers des médicaments vétérinaires nouveaux ;
- procéder à la relecture du règlement n°03/2006/CM/UEMOA instituant des redevances dans le domaine des médicaments vétérinaires au sein de l'UEMOA, en vue de la prise en compte des redevances à appliquer aux médicaments vétérinaires orphelins ;
- poursuivre l'appui aux Etats membres dans le domaine du contrôle et de l'inspection du médicament vétérinaire pour assainir le marché ;
- poursuivre le renforcement des capacités du réseau des laboratoires de l'UEMOA ;
- suspendre la circulation des médicaments des firmes pharmaceutiques qui ne répondent pas aux questions d'ordre administratif et technique dans les délais requis ;
- poursuivre l'appui aux campagnes d'assainissement du marché des médicaments vétérinaires dans les Etats membres en attendant la mise en place du système communautaire d'inspection ;
- organiser des ateliers nationaux de sensibilisation de l'ensemble des acteurs concernés (douaniers, les policiers, les juristes, grossistes, organisations locales) ;
- améliorer le système de communication entre les différents acteurs et la commission ;
- mettre en ligne sur le site web de la Commission la liste des AMM délivrées ;
  
- transmettre les AMM délivrées au Président du Collège des Présidents des Conseils nationaux des Ordres des Docteurs vétérinaires des Etats membres de l'UEMOA.

##### **➤ aux Etats membres**

- renforcer le contrôle et l'assainissement du marché des médicaments vétérinaires ;
- procéder à la transposition complète de la Directive n°07/2006/CM/UEMOA relative à la pharmacie vétérinaire ;

- impliquer les Ordres des Docteurs Vétérinaires dans la mise en œuvre des recommandations.

➤ **aux demandeurs d'AMM**

- se conformer à la trame de présentation des dossiers de demande d'AMM ;
- respecter les délais de réponses aux questions posées par le SP/CRMV et le CRMV.

## **5.CEREMONIE DE CLOTURE**

La cérémonie de clôture a été marquée par le discours de Madame Maria Luisa FERREIRA, Directeur des Ressources Animales et Halieutiques de l'UEMOA.

Madame FERREIRA a d'abord adressé ses remerciements à tous les participants à la réunion et pour l'intérêt qu'ils accordent à la qualité des médicaments vétérinaires qui circulent dans notre espace communautaire.

Elle s'est également félicitée des conclusions et recommandations issues de cette rencontre.

Madame FERREIRA a souligné que les recommandations adressées à la Commission feront l'objet d'une analyse attentive. Elle a ensuite insisté sur les dispositions à prendre

par les différentes parties prenantes à mettre en pratique les différentes recommandations qui leurs ont été adressées, pour la réussite de cette réforme.

Pour finir son propos, elle a souhaité un bon retour à tous les participants dans leurs pays et familles respectifs et déclaré close la deuxième rencontre d'information entre la Commission de l'UEMOA et les firmes pharmaceutiques vétérinaires.

Fait à Ouagadougou, le 13 juin 2014

Le Président

**Maria Luisa FERREIRA**

Le Premier Rapporteur

Le Deuxième Rapporteur

**Ibrahim L. MALAM MAMANE**

**Malick TINE**

**Annexe 1****LISTE DES PARTICIPANTS**

<b>N°ORDRE</b>	<b>ETATS MEMBRES</b>	<b>NOMS ET PRENOMS</b>	<b>STRUCTURE/FONCTION</b>	<b>ADRESSES POSTALES, EMAIL OU NUMEROS FAX</b>
1	BENIN	DrByllOrou KPEROU GADO	Directeur de l'Elevage	Tél : +229 97 51 67 93/ 94 91 07 27 Email : <a href="mailto:kperoubyll@yahoo.fr">kperoubyll@yahoo.fr</a>
2		Dr Denis AKPLOGAN	Point focal Médicament Vétérinaire	Email : <a href="mailto:akplodenis@yahoo.fr">akplodenis@yahoo.fr</a> Tél +229 95 56 39 79/96 41 06 37
3		Dr TOÏGBE G. Emile	Président du Conseil National de l'Ordre des Médecins Vétérinaires	Email : <a href="mailto:egtoigbe1@yahoo.fr">egtoigbe1@yahoo.fr</a> Tél. : +229 97 40 29 52/ 95 56 71 76
4	BURKINA FASO	Dr Adama MAIGA	Point focal Médicament Vétérinaire	Email : <a href="mailto:adams_mg@yahoo.fr">adams_mg@yahoo.fr</a> Tel : +226 70 27 34 29
5		Dr Jean Marie BATIEBO	Trésorier Général Ordre National des Vétérinaires	01 BP 2093 Ouagadougou 01 Email : <a href="mailto:onv_b@yahoo.fr">onv_b@yahoo.fr</a> <a href="mailto:imbatiebo@gmail.com">imbatiebo@gmail.com</a> Tel : +226 70 27 82 77
6		Jean Marie GANSAORE	Direction Général des Services Vétérinaires	Email : <a href="mailto:jgansaore@yahoo.fr">jgansaore@yahoo.fr</a> Tel : +226 78 71 94 80
7		OUEDRAOGO G. Daniel	LNSP/Burkina Directeur du Contrôle des médicaments	09 BP 24 Ouaga 09 <a href="mailto:daniwend@yahoo.fr">daniwend@yahoo.fr</a> tél : +226 76 15 33 46/50 37 31 31



8	COTE D'IVOIRE	Dr CISSE Diarra épouse AMAN	Directeur des Services Vétérinaires	BP V84 Abidjan 21. Tél. : +225 07 98 86 66/20 21 10 08 22. Email : <a href="mailto:miparh_dsvci@yahoo.fr">miparh_dsvci@yahoo.fr</a> <a href="mailto:cissediar@yahoo.fr">cissediar@yahoo.fr</a>
9		Dr. Louis KETREMINDIE	Sous-Directeur de la pharmacie et des médicaments Vétérinaires et Point Focal	Email : <a href="mailto:ketremindie@yahoo.fr">ketremindie@yahoo.fr</a> <a href="mailto:ketremindie@gmail.com">ketremindie@gmail.com</a> Tél. +225-07-80-20-84/20 21 89 72
10		Dr Guy Patrick KLA	Membre de l'Ordre des Docteurs vétérinaires	Email : <a href="mailto:guykla@yahoo.fr">guykla@yahoo.fr</a> Tel : +225 48 24 72 44/05 96 51 92
11	GUINEE –BISSAU	Dr LeonorBenicio	Direction Générale de l'Elevage	Email : <a href="mailto:pubenicio@hotmail.com">pubenicio@hotmail.com</a> <a href="mailto:pacegbissau@hotmail.com">pacegbissau@hotmail.com</a> Tél. : + 245 6907409
12		Dr. Bacar DJASSI	Point focal Médicament Vétérinaire	Email : <a href="mailto:bacar_djassi@yahoo.com.br">bacar_djassi@yahoo.com.br</a> Tél. +245 66 177 44/580 32 40
13		Dr Apia Nunes Correia	Président de l'Ordre des Docteurs vétérinaires	Email : <a href="mailto:apiacorreia1@yahoo.com.br">apiacorreia1@yahoo.com.br</a> Tél. + 2456247344
14	MALI	Dr Halimatou KONE épouse TRAORE	Direction Nationale des Services vétérinaires	Email : <a href="mailto:halimatoutraore@yahoo.fr">halimatoutraore@yahoo.fr</a> Tél. + 223 76 28 69 72 /20 22 52 29

15	MALI	Dr Ouayara KONE	Point Focal Médicament Vétérinaire	Email : <a href="mailto:wayara2005@yahoo.fr">wayara2005@yahoo.fr</a> Tél. : + 223 70976068 / 20 22 61 93
16		Dr Oumar Macki TOUNKARA	Président de l'Ordre des Vétérinaires	B.P. 2648 Bamako Email : <a href="mailto:ordrevetmali@yahoo.fr">ordrevetmali@yahoo.fr</a> ; <a href="mailto:associationvetafrique@yahoo.fr">associationvetafrique@yahoo.fr</a> Tél. +223 7641 60 55/ 66 73 00 83
17		Mme Alimata BERTHE	Chef de service de contrôle de qualité du Laboratoire Central Vétérinaire (LCV)	Email : <a href="mailto:wetaalibert@gmail.com">wetaalibert@gmail.com</a> Tél. : + 223 79288864
18		Mr. Mory SACKO	Cadre chargé du contrôle de qualité des médicaments vétérinaires chimiques du LNS	Email : <a href="mailto:mory_baye@yahoo.fr">mory_baye@yahoo.fr</a> Tél. + 223 66 54 12 47
19		Dr Satigui SIDIBE	Expert en Immunologie du CRMV	Email : <a href="mailto:sidibsatigui@yahoo.fr">sidibsatigui@yahoo.fr</a> Tél. : + 223 76 05 27 85
20	NIGER	Dr Ramatou MOUMOUNI	Point focal Médicament Vétérinaire	Niamey BP 12 091 Email : <a href="mailto:doundaram@yahoo.fr">doundaram@yahoo.fr</a> Tél. + : 227 96 50 72 69 /90 07 53 38/ 94 93 10 05
21		MAIFADA ADAMOU	Représentant le Directeur des Services Vétérinaires	<a href="mailto:a.maifada@yahoo.fr">a.maifada@yahoo.fr</a>
22		Dr MALAM MAMANE Ibrahim Loucoumane	Président de l'Ordre des Docteurs vétérinaires	Email : <a href="mailto:mamibra321@yahoo.fr">mamibra321@yahoo.fr</a> Tél. : +227 96 50 72 69
23		Dr ABSI Moumouni	Président du CRMV	Email : <a href="mailto:absi.moumouni@yahoo.fr">absi.moumouni@yahoo.fr</a> Tél. : + 227 96 99 35 01
		Dr Baba SALL	Direction des Services	Email : <a href="mailto:babasall@hotmail.com">babasall@hotmail.com</a>

24	SENEGAL		Vétérinaires	Tél. + 221 77 636 81 11
25		Dr. Malick TINE	Point Focal Médicament vétérinaire	Email : <a href="mailto:mlktn22@gmail.com">mlktn22@gmail.com</a> Tél. +221 77 777 54 30
26		Dr Ibrahima LO	Membre du Conseil de l'Ordre des Docteurs vétérinaires	Email : <a href="mailto:sudvetos@gmail.com">sudvetos@gmail.com</a> Tél. : 221 77 554 44 24 / 70 102 10 62
27		Dr Modou Moustapha LO	Coordonnateur du Programme Santé animale LNERV	Email : <a href="mailto:moustaphlo@yahoo.fr">moustaphlo@yahoo.fr</a> Tél. : + 221 77 523 54 57
28		Madame NdèyeMagatte DIAO	Cadre chargé du contrôle de qualité des médicaments chimiques vétérinaires (aspect microbiologique) du LNCM	LNCM BP 6303 Dakar Email : <a href="mailto:magattediao@yahoo.fr">magattediao@yahoo.fr</a> Tél. : +221 77 550 35 36
29		Dr TEKO - AGBO Assiongbon	Responsable du LACOMEV/EISMV	Email : <a href="mailto:tekoagbo2001@yahoo.fr">tekoagbo2001@yahoo.fr</a> Tél. : + 221 77 659 92 59
30	TOGO	Dr Ibrahim Danto BARRY	Représentant du Directeur de l'Elevage	Tél : +228 90 34 66 16 Email : <a href="mailto:dantibarry@yahoo.fr">dantibarry@yahoo.fr</a>
31		Dr Kinam KOMBIAGOU	Point focal Médicament Vétérinaire	Lomé Email : <a href="mailto:llumire@yahoo.fr">llumire@yahoo.fr</a> +288 9016 67 68
32		Dr Awana ALI	Président de l'Ordre des Docteurs vétérinaires	Tél. : +228 90 09 47 15 Email : <a href="mailto:awanostali@voila.fr">awanostali@voila.fr</a> <a href="mailto:onmvt_togo@yahoo.fr">onmvt_togo@yahoo.fr</a>

N°ORDRE	FIRMES PHARMACEUTIQUES ET AUTRES GROSSISTES	NOMS ET PRENOMS	STRUCTURE/FONCTION	ADRESSES POSTALES, EMAIL OU NUMEROS FAX
33	BELGIQUE	Véronique ABEN	Directrice régionale U.M.D.A	Email : <a href="mailto:vaber@vondvet.be">vaber@vondvet.be</a> Tel : +32 14 67 20 51
34		Ilse JANSEN	Coordinatrice Affaires règlementaires KELA S.A.	Email : <a href="mailto:ilse.jansen@kela.be">ilse.jansen@kela.be</a> Tel : +32 33 40 04 16
35		MERTENS Bieke	Directrice régionale KELA N.V.	Email : <a href="mailto:bieke.mertens@kela.be">bieke.mertens@kela.be</a> Tel : +32 33 40 04 11 +32 495 549
36	BENIN	CODJIA C. REMI	GROUPE VETO SERVICES	<a href="mailto:rcodjia@gossa.com">rcodjia@gossa.com</a> <a href="mailto:gossa.imf@gmail.com">gossa.imf@gmail.com</a> Tél : +229 97 94 21 33 21 38 32 36
37	BURKINA FASO	Djibril BERTE	VETOPHARM / LOBS	<a href="mailto:berte_djibril@hotmail.com">berte_djibril@hotmail.com</a> Tel :
38		Dr Lucien BALMA	SOCOVET / Gérant grossiste	10 BP 611 Ouaga 10 Email : <a href="mailto:sarlsocovet@yahoo.fr">sarlsocovet@yahoo.fr</a> Fax : +226 50 31 26 53 Tél : +226 50 50 37 16 70 26 00 57
39		Dr Ali OUEDRAOGO	FASOVET Grossiste	01 BP 2761 Bobo-Dioulasso 01 Email : <a href="mailto:alioued_1@yahoo.fr">alioued_1@yahoo.fr</a> Tél : +226 20 97 15 52 / 76 61 87 26
			PROPHYMA – SA	01 BP 363 Bobo-Dioulasso 01

40	BURKINA FASO	Dr Issiaka TIAMA	Grossiste	Email : <a href="mailto:prophyma@prophyma.bf">prophyma@prophyma.bf</a> Tél : +226 20 98 39 40 / 76 60 11 62
41		Mathieu COULIBALY	Représentant Laboratoire Médical Pharmaceutique (MP)	Email : <a href="mailto:mathcoul@yahoo.fr">mathcoul@yahoo.fr</a> tél : +226 70 11 74 59
42		Dr Moussa TIENDREBEGO	AFI-MED / Grossiste	<a href="mailto:afimed2003@yahoo.fr">afimed2003@yahoo.fr</a> Tel :+226 70 21 09 24
43		Hamed DIARRA	CIVA BURKINA / INTERVET	<a href="mailto:civaburkina@fasonet.bf">civaburkina@fasonet.bf</a> Tel :+226 70 20 65 75
44		Barké Issa YERBANGA	Représentant Ajanta Pharma pour le Burkina	<a href="mailto:yembangabarkei@gmail.com">yembangabarkei@gmail.com</a> Tel :+226 70 26 08 00
45		ZITKOUM Alexis	Représentant LAPROVET	<a href="mailto:alexis.zitkoum@laprovet.com">alexis.zitkoum@laprovet.com</a> Tél : +226 70 28 24 52
46		Dr Hamadou Hama BA	SODIVET Directeur Général	01 BP 5366 Ouaga 01 Email : <a href="mailto:ssodivet@yahoo.fr">ssodivet@yahoo.fr</a> <a href="mailto:hamadoubah@yahoo.fr">hamadoubah@yahoo.fr</a> Tél : +226 71 19 70 29 / 50 31 19 49
47		SIDIBE Inoussa	CEVA Santé Animale	<a href="mailto:inoussasidibe@gmail.com">inoussasidibe@gmail.com</a> Tel : +226 76 65 04 79
48		Dr Lalé NEBIE	MERIAL / COOPHAVET	<a href="mailto:nebielale@gmail.com">nebielale@gmail.com</a> Tel : +226 70 47 57 07/76 69 71 50
			LANAVET	<a href="mailto:commercial@lanavet.com">commercial@lanavet.com</a>

49	CAMEROUN	NDAMKOU CHRISTIAN	Directeur Commercial	Tél: +237 77 70 70 50
50	COTE D'IVOIRE	ASSEU KOUACHI CLEMENT	SN PROVECI /PANTEX HOLLAND Représentant	<a href="mailto:asseukouachi@gmail.com">asseukouachi@gmail.com</a> <a href="mailto:p.smulders@pantex.net">p.smulders@pantex.net</a> 18 BP 2863 Abidjan 18 SN PROVECI Fax : +225 21 35 30 29
51	FRANCE	HILAIRE Nicolas	Responsable Affaires Réglementaires LAPROVET	<a href="mailto:nicolas.hilaire@laprovvet.com">nicolas.hilaire@laprovvet.com</a> Tél: +33247626095
52		ROYER Frédérique	Affaires Réglementaires LAPROVET	<a href="mailto:frederique.royer@laprovvet.com">frederique.royer@laprovvet.com</a> Tél: +33247626098
53		NGALAMULUME MUTU	VETOQUINOL AFRIQUE	Email : <a href="mailto:MUTU.NGALAMULUME@VETOQUINOL.COM">MUTU.NGALAMULUME@VETOQUINOL.COM</a> Tel : +33 (1) 61 65 00 63
54		DE FONTENAY Géraud	LOBS	<a href="mailto:fontenay@lobshealth.com">fontenay@lobshealth.com</a> Tel : 01 47 90 80 48 +33 06 66 85 06 96
55		Dr REMOND Guillaume	LAPROVET DirecteurGénéral	<a href="mailto:guillaume.remond@laprovvet.com">guillaume.remond@laprovvet.com</a> Tél: +33247626090
56		Jean-Pierre DUBOIS	CEVA Santé Animale	Email : <a href="mailto:jean-pierre.dubois@ceva.com">jean-pierre.dubois@ceva.com</a> Tel :
57		Philippe SABOT	MERIAL	Email : <a href="mailto:philippe.sabot@merial.com">philippe.sabot@merial.com</a> Tel : +33 681 48 84 32
58		Virginie MUNG	VETOQUINOL	Email : <a href="mailto:virginie.mung@vetoquinol.com">virginie.mung@vetoquinol.com</a> Tel :+33 384 62 57

59	FRANCE	CARPENE LÉO	Responsable Afrique LAPROVET	Email : <a href="mailto:leo.carpene@laprovvet.com">leo.carpene@laprovvet.com</a> Tél : +33 686 32 4461
60		Sabrina MEHERZI	CEVA Santé Animale	Email : <a href="mailto:sabrina.meherzi@ceva.com">sabrina.meherzi@ceva.com</a> Tél : +33 661 37 4007
61		Alexis NIGNAN	MP	Email : <a href="mailto:contact@medicament.eu">contact@medicament.eu</a> Tel :+33 169 18 88 00
62	INDIA	ARUN SAHANE	Directeur Ajanta Pharma	<a href="mailto:arun.sahane@ajantapharma.com">arun.sahane@ajantapharma.com</a> Tel :
63	MALI	Dr Boubacar KEITA	SIPROVET	Email : <a href="mailto:siprovet@afribone.net.ml">siprovet@afribone.net.ml</a> Tel : +223 66 75 00 78 +223 76 21 04 23
64		Dr Karimou KONATE	HIPRA SA	Email : <a href="mailto:drkonate.karimou@gmail.com">drkonate.karimou@gmail.com</a> Tel :+223 76 46 50 30
65		Dr Ibrahima BATHILY	SAHEL VETO	<a href="mailto:iboubathily30@yahoo.fr">iboubathily30@yahoo.fr</a> Tel : +223 63 40 17 93 +223 76 64 00 59
66		Dr GILLES J. B. KONE	KEPRO	<a href="mailto:konegilles@yahoo.fr">konegilles@yahoo.fr</a> Tel :+223 21 32 05 74 +223 66 72 43 89
67	MAROC	Dr RAFI LAMYA	MCI	<a href="mailto:l.raft@mci-santeaimale.com">l.raft@mci-santeaimale.com</a> Tel :+212 523 30 3132 +212 613 63 41 07
68	MAROC	Dr Baptiste DUNGU	MCI	<a href="mailto:B.dungu@mci-sante.com">B.dungu@mci-sante.com</a> Tél : +212 523 30 31 32 +212 659 76 28 04
				Email :

69	NIGER	Dr Adamou SANDAGOU	CENTRAVET	<a href="mailto:adamousandagou@yahoo.fr">adamousandagou@yahoo.fr</a> Tel : +227 96 89 15 36 90 45 50 65
70		Abdoulaye SOUMANA	LABOCEL	<a href="mailto:abdoulaye_soumana64@yahoo.fr">abdoulaye_soumana64@yahoo.fr</a> Tel : +227 93 91 18 92
71	SENEGAL	Dr Sidy Mamadou BA	ISRA – PRODUCTION	<a href="mailto:basidymamadou@yahoo.fr">basidymamadou@yahoo.fr</a> Tel : +221 77 634 37 76
72		Dr Ahmadou Thiam DIA	QALIAN	<a href="mailto:ahmadou.dia@orange.sn">ahmadou.dia@orange.sn</a> Tel : +221 77 587 96 67
73		NDEYE FATOU NDIAYE	Chef Production ISRA / VACCINS DAKAR	Email : <a href="mailto:ndeyefatou@hotmail.com">ndeyefatou@hotmail.com</a> Tel : +221 76 99 70 61
74		Aminata FAYE	Chef du Service Administratif ISRA/ VACCINS	Email : <a href="mailto:fayemina@hotmail.com">fayemina@hotmail.com</a> Tel : +221 77 71 81 517
75		Dr Fatima DIAGNE SYLLA	Gérante SENEVET	Email : <a href="mailto:senevet@orange.sn">senevet@orange.sn</a> Tel : +221 33 864 12 00 +221 77 644 31 76
76	TOGO	Dr Pauline AZIABLE- AKIBODE	Grossiste – importateur CEVETO Sarl TOGO	Email : <a href="mailto:akiblode@yahoo.fr">akiblode@yahoo.fr</a> Tél : +228 90 04 79 19
77	PAYS-BAS	Ties WILLENS	INTERCHEMIE	<a href="mailto:sales@interchemie.com">sales@interchemie.com</a> Tel : +316 20 38 00 26
78	UEMOA	Mme Maria Luisa FERREIRA	Directeur des Ressources Animales et Halieutiques	Email <a href="mailto:mferreira@uemoa.int">mferreira@uemoa.int</a> Tél : +226 50 32 88 10
				Email : <a href="mailto:sdiallo@uemoa.int">sdiallo@uemoa.int</a>



79	UEMOA	Dr Soumana DIALLO	Secrétariat Permanent du CRMV	Tél : +226 50 32 88 24
80		Dr Moussa DOUMBIA	Chargé de la Sécurité Sanitaire des Aliments	Email : <a href="mailto:mdoumbia@uemoa.int">mdoumbia@uemoa.int</a> Tél : +226 50 32 86 36
81		Dr Kouadjo Théodore DOMAGNI	Chargé des Ressources Animales	Email : <a href="mailto:ktdomagni@uemoa.int">ktdomagni@uemoa.int</a> Tél : +226 50 32 88 98
82		Mme Denise KIEMNOGO	Assistante de Direction	Email : <a href="mailto:kydenise@uemoa.int">kydenise@uemoa.int</a> Tél : +266 50 32 88 72
83		M. Issouf KABORE	Huissier	Email : <a href="mailto:kabissouf1@yahoo.fr">kabissouf1@yahoo.fr</a> Tél : +226 50 32 88 02

**ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DE LA PREMIERE RENCONTRE AVEC LES FIRMES ET LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES**

<b>Numéro d'ordre</b>	<b>Enoncé de la recommandation</b>	<b>Responsables</b>	<b>Activités réalisées</b>
1	Institutionnalisation de rencontres annuelles d'information et de sensibilisation des acteurs y compris les éleveurs sur l'état d'avancement de la réforme pharmaceutique vétérinaire	Commission de l'UEMOA	Le principe est acquis. Pour des raisons d'agenda très chargé, la rencontre n'a pas pu se tenir en 2013. Mais du fait de la complexité des problèmes à résoudre, j'estime qu'une fréquence de tous les deux ans est raisonnable
2	Mise en place urgente d'un système d'inspection communautaire destiné à assainir le marché des médicaments vétérinaires ;	Commission de l'UEMOA	La mise en place du système d'inspection communautaire est en cours
3	Renforcement des capacités des systèmes d'inspection nationaux en attendant le démarrage du système communautaire;	Commission de l'UEMOA	Deux inspecteurs nationaux par Etat membre ont été formés et les campagnes d'assainissement du marché du médicament vétérinaire ont eu lieu dans tous les huit Etats membres fin 2013 et début 2014
4	Implication de l'ensemble des acteurs y compris les privés dans la procédure d'harmonisation des législations pharmaceutiques vétérinaires	Commission de l'UEMOA	Tâche permanente. Les Présidents des Ordres des Docteurs vétérinaires ont été associés à cette rencontre
5	Poursuite de la réflexion sur les critères de choix des médicaments orphelins (molécule, utilité médicale, intérêt de l'espace), afin d'établir une liste de ces produits pour l'espace UEMOA;	Commission de l'UEMOA	La réflexion s'est poursuivie. Un projet de Décision a été préparé et devrait être soumis aux instances de Décision de l'Union. Malheureusement le texte n'est pas

			conforme aux dispositions juridiques réglementaires de l'Union et doit être repris dans le cadre de la relecture du Règlement N°2
6	Utilisation de la base de données de l'Agence du médicament vétérinaire européen et américain en vue de s'en inspirer pour l'établissement de la liste des médicaments orphelins de l'UEMOA;	Commission de l'UEMOA	Cette approche n'a pas été partagée par l'ensemble des acteurs
7	Amélioration de la présentation des dossiers de demande d'AMM	Firmes pharmaceutiques	Des efforts sont faits tant dans le cadre de la recevabilité administrative que technique mais ils doivent se poursuivre
8	Diligence dans les réponses aux questions posées par le CRMV.	Firmes pharmaceutiques	Des améliorations sont à faire à ce niveau car les réponses aux questions prennent beaucoup de temps aussi bien pour la recevabilité administrative que technique. Des précisions seront apportées lors des différentes présentations (Cadres Commission et experts CRMV).
9	Prise de dispositions administratives afin de permettre la libre circulation entre les Etats des médicaments vétérinaires ayant reçu l'AMM communautaire	Etats membres	C'est une tâche permanente
10	La transposition de la Directive N°7/2006/CM/UE MOA relative à la pharmacie vétérinaire dans les meilleurs délais.	Etats membres	Situation actualisée des EM est attendue pour finaliser
11	Dossiers en attente de réponse aux questions et qui circulent dans les Etats membres	firmes	Dispositions à prendre : nous échangerons sur ce sujet avec les DSV et revenir vers les firmes dès que possible